

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer de la Somme
Service Environnement et Littoral
Bureau Nature

**Demande d'autorisation de chasse au sanglier en battue
pour la période du 1^{er} juin au 14 août 2020**

dans le cadre de l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2020-2021
(application de l'article R. 424-8 du code de l'Environnement)

**Document à retourner à la
Direction départementale des territoires et de la mer
Bureau Nature
35 rue de la vallée
80000 AMIENS**

✉ ddtm-nature-chasse@somme.gouv.fr

Détenteur du droit de chasse sur les terrains concernés par la battue

- ✓ référence du plan de chasse :
- ✓ nom du détenteur du droit de chasse
- ✓ pour une société de chasse : nom du président
- ✓ adresse :

- ✓ n° de téléphone :
- ✓ courriel :

Terrain concerné

- ✓ commune :
- ✓ lieudits :
- ✓ références cadastrales :
- ✓ nature du territoire concerné :
- ✓ superficie concernée :

☞ TSVP

Localisation de la battue proposée

✓ désignation du territoire concerné :

Dates prévues pour la ou les battue(s) :

<p><u>Demandeur</u></p> <p>Je soussigné (nom, prénom) :</p> <p>Qualité :</p> <p>Atteste sur l'honneur :</p> <p><input type="checkbox"/> la véracité des éléments figurant ci-dessus</p>	<p>Fait à le</p> <p>(signature)</p>
<p><u>Société de chasse</u></p> <p>Je soussigné (nom, prénom) :</p> <p>Qualité :</p> <p>Atteste sur l'honneur :</p> <p><input type="checkbox"/> être détenteur du droit de chasse</p>	<p>Fait à le</p> <p>(signature)</p>

Autorisation accordée

Amiens, le

La chargée de mission chasse
DDTM de la Somme

MA GUILLUY